POST TENEBRAS LUX

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DE GENÈVE

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT - DIVISION DE L'URBANISME - SERVICE DES PLANS DE ZONES

PERLY-CERTOUX

LA COURBE

MODIFICATION DU REGIME DES ZONES

ZONE DE VERDURE

ZONE SPORTIVE

Degré de sensibilité O.P.B. II

Adopté par le Conseil d'Etat le.

Visa

Timbre

Adopté par le Grand Conseil le: 30.11.90

Echelle 1/2500

Date 23.10.89

Dessin E.F.

Modifications

Code rue FOG

Code communes et quartiers, réf.

5 2 8

Code interne 7 - 5[1]

Plan No 28267

Indice

CDU 7 1 1.6